

23 juillet 2024

## BULLETIN ARBORICULTURE FRUITIÈRE

Bulletin Arboriculture N°27 – Réf BSV N°23



### À Retenir

**ABRICOTIER, PÊCHER, PRUNIER** : Monilia

**PÊCHER, ABRICOTIER** : Tordeuse Orientale

**PRUNIER** : Carpocapse

**POMMIER, POIRIER** : Tavelure, Conservation, Carpo

**POMMIER** : Maladie de la suie, Zeuzère, Coups de soleil

**TOUTES ESPÈCES** : Irrigation

### ABRICOTIER, PÊCHER, PRUNIER : Monilia

Les niveaux de dégâts sont variables d'une parcelle à l'autre, mais restent favorisés par les nombreux éclatements d'épiderme. La protection préventive doit se poursuivre régulièrement, selon les pluies et les irrigations (cf. liste des produits bulletin du 9 juillet).

### PÊCHER, ABRICOTIER : Tordeuse Orientale

Comme chaque année, le vol de la G3 est très actif, et les piégeages ont fortement augmenté. Dans les parcelles non confusées, prévoyez une intervention en fin de semaine. Dans les parcelles confusées, attendez le pic d'éclosions qui aura lieu durant les 10 premiers jours d'août.

- Deltastar ou Décis protech (deltaméthrine) à 0.83 l/ha (11 ou 12 €/ha, max 3 traitements/an, dar = 3j)
- Lambdastar ou Karaté zéon (lambda-cyhalothrine) à 0.11 l/ha (8 ou 10 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 7j)
- Mandarin gold (esfenvalérate) à 0.3 l/ha (13 €/ha, max 3 traitements/an, dar = 3j)
- Carpovirusine evo 2 <sup>AB</sup> (virus de la granulose) à 1 l/ha (45 €/ha, max 10 traitements/an, dar = 1j)
- Affirm = Proclaim (emamectine) à 2 kg/ha (64 €/ha, max 3 traitements/an, dar = 7j, H373)
- Success 4 <sup>AB</sup> (spinosad) à 0.2 l/ha (91 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 7j)

En **agriculture biologique**, revenez à la Carpovirusine evo2 <sup>AB</sup> de façon à alterner les souches à chaque génération.

### PRUNIER : Carpocapse

En **agriculture biologique**, renouvelez le virus de la granulose tous les 12 jours maximums.

- Carpovirusine 2000 <sup>AB</sup> (virus de la granulose) à 1 l/ha (45 €/ha, max 10 traitements/an, dar = 3j)
- Madex twin <sup>AB</sup> (virus de la granulose) à 0.1 l/ha (56 €/ha, max 12 traitements/an, dar = 1j)

## POMMIER, POIRIER : Tavelure

La situation est saine dans la grande majorité des parcelles, où une application à base de cuivre ou de captane toutes les 3 ou 4 semaines suffira. Si présence de taches, maintenez une lutte préventive contre les repiquages avec du captane.

En **agriculture biologique**, sur les parcelles avec taches, poursuivez la lutte contre les repiquages avec 0.5 kg/ha de bouillie bordelaise <sup>AB</sup> ou intervenez en stop en utilisant 5 kg/ha de carbonate de potassium.

## POMMIER, POIRIER : Maladies de conservation

Sur poirier, débutez la lutte préventive dès réception. Sur les parcelles de pommier avec historique gléosporiose, le CEFEL a montré l'importance d'applications précoces de fludioxonil (6 semaines avant récolte).

- Bellis (pyraclostrobine + boscalid) à 0.8 kg/ha (56 €/ha, max 2 traitements/an en conservation, dar = 7j)
- Luna expérience (fluopyram + tébuconazole) à 0.75 l/ha (71 €/ha, max 1 traitement/an, dar = 14j, H361d)
- Stampa ou Géoxe WG = Safir WG (fludioxonil) à 0.4 kg/ha (61 ou 72 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 3j)
- Botrefin plus ou Switch (fludioxonil + pyriméthanil) à 0.96 kg/ha (132 ou 167 €/ha, max 3 traitements/an, dar = 3j, uniquement sur poirier)
- Pomax (fludioxonil + pyriméthanil) à 1.6 l/ha (136 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 3j)

En **agriculture biologique**, les produits spécifiques ont des efficacités extrêmement limitées.

## POMMIER, POIRIER : Carpocapse

Les éclosions de la G2 ont débuté ; le pic est prévu du 31 juillet au 24 août. Dans les parcelles non confusées, ou avec problèmes carpo/tordeuse orientale les années précédentes, intervenez dès réception avec du Madex pro (virus de la granulose) <sup>AB</sup> à 0.1 l/ha (55 €/ha, max 10 traitements/an, dar = 1j). Dans les autres cas, attendez début août pour positionner un Affirm, qui aura une double efficacité carpo/tordeuse.

En **agriculture biologique**, intervenez avec le Madex pro <sup>AB</sup> sur la seconde génération, de façon à alterner les souches et limiter les risques de résistance (cf ci-dessus).

## POMMIER : Maladies de la suie et des crottes de mouches

En **agriculture biologique**, maintenez une couverture toutes les 3 semaines ou 50 mm maximum, même sans tavelure, en alternant des applications de carbonate de potassium et de cuivre.

## POMMIER : Zeuzère

Les interventions sont à renouveler en fonction du lessivage, et au maximum tous les 12 jours pour les BT. Soyez très rigoureux sur les jeunes plantations (cf produits bulletin du 17 juillet).

## POMMIER : Coups de soleil

A l'approche d'une période chaude et ensoleillée, positionnez une barrière physique, qui aura également une action répulsive sur certains insectes.

- Baraka (argile calcinée) <sup>AB</sup> à 30 kg/ha (60 €/ha)
- Clé'flo (crème d'argile) <sup>AB</sup> à max 15 l/ha (72 €/ha, max 15% de concentration)
- Calsun (carbonate de calcium) <sup>AB</sup> à 20 l/ha (96 €/ha)
- Invelop White protect (talc) <sup>AB</sup> à 50 kg/ha (120 €/ha) puis 25 kg/ha en renouvellement (max 150 kg/an, dar = 21j)

## TOUTES ESPÈCES : Irrigation

Entre le 15 et le 21 juillet, les précipitations (5 à 35 mm) ont localement couvert les besoins théoriques, toujours élevés (ETM = ETR x Kc) en mm :

Kiwi	Pommier	Pêcher	Prunier	Abricotier	Noisette	Amandier
46	40	40	41	16	32	24

En goutte-à-goutte, amenez de 1 à 2.5 mm/j selon les espèces et les pluies. En micro-aspersion, les apports doivent correspondre à 50% de l'ETR. En aspersion sur frondaison, les apports doivent correspondre à l'ETR. Dans tous les cas, fractionnez au maximum vos interventions.

	Goutteurs			Micro-asperseurs			Asperseurs		
Densité	4800/ha	1500/ha	2500/ha	5 x 4	5 x 3	5 x 3	21x24	18x20	18x18
Débit	1,6 l/h	4 l/h	1,6 l/h	32 l/h	35 l/h	40 l/h	1,8 m3/h	1,5 m3/h	1,5 m3/h
Pluviométrie en mm/h	0,8	0,6	0,4	1,6	2,3	2,7	3,6	4,2	4,6
Apport max du 22 au 28 juillet	2.5 mm/j			20 mm			40 mm		
Durée max du 22 au 28 juillet	3h/j	4h/j	6h/j	12h30	8h30	7h30	11h	9h30	8h30
Apport min du 22 au 28 juillet	1 mm/j			0 mm			0 mm		
Durée min du 22 au 28 juillet	1h/j	2h/j	3h/j						

### Vos interlocuteurs :

#### Conseil départemental de la Haute-Garonne :

Anne Penavayre, conseillère pour l'arboriculture : Tel : 06.29.58.02.17

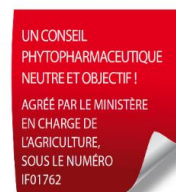
#### Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne :

Aymeric Desarnauts et Leslie Quadri

*La Chambre d'agriculture de Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambre d'agriculture France (CDA France).*

Ce document est basé sur des observations réalisées dans des vergers du département et sur l'analyse de risque du Bulletin de Santé du Végétal, consultable sur le site internet de la CRAO : [www.occitanie.chambre-agriculture.fr/](http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr/)  
 Pour le détail des méthodes alternatives, consultez le guide ARBO du Sud Ouest : <https://occitanie.chambre-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/le-guide-arbo-du-sud-ouest-2023/>

Source tarifs : Coûts 2024 des approvisionnements en arboriculture – Chambre d'agriculture du Vaucluse



www.afnor.org  
 Liste des sites certifiés et  
 de nos engagements sur  
[www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)